

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 01/10/2024

ID : 039-243900420-20240930-141_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 30 septembre 2024

Date de convocation
25 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 30 septembre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Location maison de santé - Lucile Monnier
N°141/2024**

Nombre de membres

11

Présents

8

Représentés

0

Excusés

3

Votants

8

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Théry.

Excusés MM. Truchot, Chevanne, Vuillet.

Absents

Vu la délibération n°07/2023 du 6 février 2023, par laquelle le Bureau validait la location du bureau nomade à Madame Lucile Monnier 4 journées par semaine,

Considérant que Madame Lucile Monnier utilise le bureau nomade uniquement 3,5 jours par semaine et qu'il convient de faire un avenant à son bail,

Le Bureau, après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 1 abstention et 1 contre :

- Autorise le Président à signer un avenant au bail pour réduire la durée d'occupation à compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président
séance



Virginie Pate
Secrétaire de

